

# La Lettre du Cedre



n° 70 - nouvelles de mars 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX  
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

## Pollution de l'Erika

### Morbihan

Des chantiers continuent sur Belle-Île, Ploemeur, Quiberon et Houat. De nouveaux arrivages sont intervenus à Belle-Île ce mois, vraisemblablement à partir de nappes immergées de l'Erika, mais peut-être aussi de rejets de ballasts. La recherche des nappes immergées par sonar a été abandonnée, au profit d'une localisation par plongeurs.

### Loire-Atlantique

En Nord Loire, le nettoyage de la passe de Pen Bron a bien avancé, avec une première phase d'extraction de 1 000 m<sup>2</sup> de sable fortement pollué, après déploiement de moyens de protection pour éviter la contamination des zones environnantes. Une seconde phase est en cours : l'extraction par deux dragues du sédiment de la zone périphérique, plus faiblement polluée. Le mélange extrait est rejeté dans une fosse de séparation de l'eau, du sédiment et du polluant. En fin de décantation, le sable n'a plus en moyenne qu'une teneur en hydrocarbures de 20 à 30 ppm. L'eau est filtrée avant d'être rejetée. Le chantier sera interrompu vers le 5 avril, pour permettre une alimentation des salines aux grandes marées. L'enrochement de Pen Bron a été démonté et le sédiment qui le soutenait, localement très fortement pollué, a été extrait. Les matériaux ont été stockés sur place le temps de déterminer leur taux de pollution, avant envoi vers Donges pour traitement ou vers le bas d'estran pour nettoyage naturel. Le Cedre a été et continue d'être très impliqué dans ces deux opérations. Il a mis en place à Pen Bron un laboratoire de campagne pour analyser le sédiment et l'eau extraits des deux chantiers et déterminer les seuils de réintroduction dans le milieu naturel. Il a par ailleurs réalisé une visite des différents étiers alimentant les salines, afin de vérifier l'efficacité des dispositifs de filtration en place.

En Sud Loire, les chantiers ont été clos à La Bernerie. Ceux de Préfailles vont bientôt suivre.

### Vendée

L'objectif des autorités est d'achever tous les travaux de nettoyage pour la fin juin. Environ 65 % des travaux de démontage des digues ont été réalisés. Un appel d'offres pour les derniers travaux de nettoyage des surfaces dures a été lancé, le début des opérations

étant prévu pour la mi-avril. Le Cedre a procédé à l'embauche et la formation d'une cellule de 7 CDD qui aura en particulier pour tâche le traitement des zones végétalisées et dunaires.

### Regard extérieur

Le journal britannique *Lloyd's list* vient de publier, sous le titre *The Erika Disaster*, une collection complète des articles de ses correspondants sur le sujet, de décembre 1999 à décembre 2000. C'est instructif (et parfois roboratif) sur la manière dont le monde de l'assurance maritime voit cet accident et la réponse française. Nous recommandons entre autres aux opérateurs de la lutte sur le littoral, à la page 373, une petite phrase sauvage sur leur pause déjeuner, qu'ils ne manqueront pas d'apprécier.

### Conséquences

La Ligue pour la Protection des Oiseaux a enregistré 2 260 oiseaux mazoutés, vivants ou morts, des Côtes d'Armor à la Gironde, entre le 1<sup>er</sup> novembre 2000 et le 21 mars 2001, dont plus de la moitié pour le seul Morbihan. C'est très largement plus que la normale hivernale. Cela montre, comme le confirment les analyses, que l'Erika continue à peser sur les populations d'oiseaux de la côte Atlantique.

### Indemnisations

Les indemnisations ont pris maintenant un rythme comparable à ceux des grandes marées noires antérieures. Fin mars, le FIPOL avait reçu 4 200 demandes pour une valeur d'un peu plus de 600 millions de F. Un cinquième des préjudices avait été accepté, conduisant à 65 millions de F d'autorisations de paiement et 58 millions effectivement versés, sur près de 1 400 dossiers.

### Accident du Ievoli Sun

Le comité d'experts franco-britannique a validé la solution de pompage par robot retenue par l'armateur, sur offre d'un consortium néerlandais-norvégien mené par l'entreprise Smit Tak, pour le pompage du styrène et du fuel lourd contenus dans l'épave, et le ministre des Transports a autorisé le 23 mars l'armateur à lancer l'opération. Les experts ont aussi validé le principe d'une libération contrôlée de l'alcool isopropylique et de la méthyle éthyle cétone, produits biodégradables. Le contrat de prestation a été signé et

les opérations, en cours de préparation, doivent commencer en seconde semaine d'avril. Comme le pompage du fuel de l'*Erika*, cette opération va constituer une première en profondeur et en volume, pour un produit chimique.

### **Golfe de Gascogne : acide sulfurique à la mer**

Un nouveau cas de rupture de navire citerne dans une tempête, le naufrage du chimiquier *Balu* dans le golfe de Gascogne le 20 mars, avec une cargaison de 8 000 tonnes d'acide sulfurique, a valu au *Cedre* de multiples interrogations sur la dangerosité de cette pollution pour l'environnement marin. L'accident étant intervenu à la limite des eaux de surveillance française et espagnole, à environ 120 milles nautiques au nord de La Corogne, sur des fonds de 4 600 à 4 800 m, le risque est apparu très limité, la dilution de l'acide déversé étant prévisible de manière trop rapide et trop localisée pour qu'un impact soit quantifiable. Le risque de mortalité de faune marine par forte acidification du milieu restera localisé au voisinage immédiat de l'épave. Le Journal de la marine marchande observe que le navire n'était pas un inconnu de la sécurité maritime française : en avarie de machine au large du cap de la Hague le 9 janvier, il avait dû être remorqué jusqu'au Havre.

### **Brésil : naufrage de plate forme pétrolière**

Après 5 jours de lutte pour tenter de la sauver, P-36, la plus grande plate-forme pétrolière du monde, a coulé le 20 mars sur un fond de 1 600 m, en causant la mort de 9 pompiers et techniciens et en emportant un peu plus de 1 000 tonnes de diesel et 265 tonnes de pétrole brut dans ses réservoirs et conduites. Les vannes des conduites d'exploitation, à travers lesquelles passaient 12 000 tonnes de brut par jour, avaient heureusement pu être fermées avant le naufrage. Des opérations de lutte en surface et un vent favorable ont évité toute pollution littorale. Mais l'accident a encore aggravé la mauvaise image de la société brésilienne Petrobras, déjà cause de plusieurs pollutions au cours de l'année dernière et celle-ci a annoncé son intention de doubler ses dépenses annuelles de sécurité.

### **Danemark : pollution par fuel lourd**

Dans la nuit du 28 mars, un abordage en mer Baltique du pétrolier à double coque *Baltic Carrier* (chargé de 30 000 tonnes d'hydrocarbures) par le cargo *Tern* a occasionné le déversement d'environ 2 700 tonnes de fuel lourd d'une viscosité comparable à celle du fuel

de l'*Erika*. Dans des conditions météorologiques difficiles, puis favorables, des opérations de lutte en mer menées par une douzaine de navires danois, allemands et suédois ont permis de récupérer environ 950 tonnes de polluant. Mais des nappes ont dérivé vers les îles danoises de Falster, Møn, Bogø et Farø, polluant une quinzaine de kilomètres de littoral. Les autorités danoises ont fait appel à la Force d'Intervention européenne, qui a envoyé trois conseillers techniques sur place, dont un ingénieur et un technicien du *Cedre*.

### **Atelier OMI en Côte d'Ivoire**

Deux ingénieures (\*) du *Cedre* ont participé à Abidjan, du 5 au 9 mars, à l'animation au CIAPOL (Centre Ivoirien AntiPOLLution) d'un cours-atelier financé par l'OMI, destiné à faire le point sur l'avancement du plan technique national d'urgence en cas de pollution par hydrocarbures. L'atelier regroupait des représentants de l'Etat, des compagnies pétrolières et du port d'Abidjan. Il faisait suite à un cours OMI de 1997 et à un séminaire-atelier de 1999. Il s'est conclu par une simulation d'accident aux appontements pétroliers, avec pollution de la lagune, dérive de nappes vers la mer, constitution d'une cellule de crise et déploiement d'équipements de confinement et de récupération.

(\*) *elles y tiennent, sur l'argument que ça s'écrit au Canada.*

### **Canada : rapports de la caisse d'indemnisation**

Pour les curieux de ce qui se fait ailleurs, la documentation du *Cedre* a maintenant entre les mains un jeu complet des rapports annuels (publics) de la caisse canadienne d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires. Dans un moment où l'on discute de fonds européen de 3<sup>ème</sup> niveau, il est utile de rappeler que cette caisse en constitue un modèle déjà opérationnel de longue date. En effet, le Canada, à la différence des USA, a choisi d'adhérer au FIPOL tout en se dotant d'une caisse nationale dont « un aspect unique (...) réside dans le fait qu'il est possible d'en disposer pour procurer une indemnisation complémentaire au cas où les fonds disponibles au titre des deux Conventions internationales concernant des déversements provenant de pétroliers seraient insuffisants pour indemniser toutes les demandes établies ». Les rapports expliquent précisément jusqu'à quel point, à partir de quelles ressources et comment, sur l'expérience de 73 cas en 20 ans.